



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La CARL poursuit sa campagne de Valorisation du Patrimoine Foncier Levantin

La Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL), lance une campagne de valorisation du patrimoine levantin. Cette initiative, qui s'étendra de septembre 2024 à mars 2025, vise à accompagner les administrés dans la transmission et la préservation de leur patrimoine familial et foncier.

Published on 22 January 2025

Sauvegarder le Patrimoine Levantin : Un Défi Essentiel

Le patrimoine levantin, riche de son histoire et de ses terres, est aujourd'hui confronté à des enjeux majeurs, notamment la pression foncière et la complexité de l'indivision. Pour les habitants du territoire, préserver cet héritage familial est essentiel, mais souvent complexe.

La **campagne de valorisation du patrimoine** mise en place par la CARL depuis le dernier trimestre de l'année 2024, a pour objectif de :

- › **Informier et sensibiliser** les administrés aux démarches de transmission de patrimoine.
- › **Encourager la valorisation foncière et culturelle** du territoire, en aidant les propriétaires à mieux comprendre les démarches administratives et juridiques.
- › **Offrir un accompagnement personnalisé** grâce à des permanences d'experts dans chaque commune, afin de répondre aux questions individuelles et proposer des solutions concrètes.

Cette action s'inscrit dans une volonté de préserver l'héritage local et d'encourager les générations actuelles et futures à valoriser et transmettre ce patrimoine unique.

Des Partenaires Clés Mobilisés pour Accompagner

Cette initiative est réalisée en collaboration avec plusieurs **partenaires-clés**, qui apportent leur expertise pour accompagner les administrés à chaque étape du processus de valorisation du patrimoine :

- › **Nithyam Consulting**, spécialiste en gestion patrimoniale, intervient pour fournir des conseils personnalisés aux propriétaires et répondre aux questions techniques liées à la transmission de patrimoine.
- › **Les services urbanismes des communes membres de la CARL** (Sainte-Anne, Le Gosier, Saint-François, La Désirade) sont mobilisés pour fournir une expertise locale sur les aspects réglementaires et d'aménagement.
- › **EPF Terres Caraïbes** et d'autres partenaires institutionnels apporteront également un soutien technique lors des permanences et des rencontres organisées dans chaque commune.

Patrimoine en Péril : Un Enjeu Crucial pour l'Avenir du Territoire

La transmission du patrimoine est un enjeu de taille pour la CARL, notamment dans un contexte où l'urbanisation et la pression foncière rendent la gestion des biens familiaux de plus en plus complexe. Les difficultés liées à l'indivision et à la transmission entre générations risquent, sans accompagnement, de compromettre l'avenir du patrimoine levantin.

Avec cette campagne, la CARL entend :

- › **Renforcer le lien entre les administrés et leur territoire**, en leur offrant les moyens de préserver et transmettre leur héritage dans les meilleures conditions.
- › **Protéger le patrimoine foncier** du territoire pour garantir sa pérennité, tout en sensibilisant à l'importance de la gestion foncière dans un cadre familial.

› **Accompagner les habitants** dans les démarches administratives et juridiques, souvent complexes, en leur fournissant un soutien professionnel grâce à des experts.

Un Plan d'Actions Concrètes pour Préserver et Valoriser

La campagne de valorisation du patrimoine s'articule autour de plusieurs actions clés :

1. **Séminaire de lancement** réalisé le **27 septembre 2024** à Sainte-Anne, pour sensibiliser la population et présenter les enjeux de la transmission patrimoniale.
2. **Permanences d'experts** dans les quatre communes de la CARL (Sainte-Anne, Le Gosier, Saint-François, La Désirade) depuis le mois d'octobre 2024 et qui se poursuivent jusqu'au mois de mars 2025. Ces permanences permettront aux administrés de poser des questions et de bénéficier d'un audit patrimonial personnalisé.
3. **Rencontres thématiques et consultations individuelles** jusqu'en mars 2025, avec des experts en urbanisme, droit foncier et valorisation culturelle.
4. **Campagne de sensibilisation** sur les réseaux sociaux et les médias traditionnels, avec des vidéos, podcasts, et articles publi-reportages pour informer le plus grand nombre.

Permanences d'Experts en Commune : Des Solutions sur Mesure

Afin de répondre aux besoins des administrés de manière personnalisée, des permanences seront organisées dans chaque commune membre de la CARL.

Découvrez le planning des trois prochains mois :

- › **Sainte-Anne** : 22 janvier, 26 février et 19 mars 2025
- › **Saint-François** : 29 janvier, 5 février, 26 mars 2025
- › **La Désirade** : 30 janvier, 13 février, 6 mars 2025
- › **Le Gosier** : 15 janvier, 19 février, 12 mars 2025

Ces permanences offriront aux habitants des consultations gratuites avec des experts en patrimoine, urbanisme et gestion foncière. Les participants pourront obtenir des conseils adaptés à leurs situations spécifiques et envisager des solutions pour transmettre leur patrimoine en toute sérénité.

Préserver le Patrimoine Levantin pour les Générations Futures

En lançant cette campagne, la CARL souhaite offrir à ses administrés les outils nécessaires pour protéger et transmettre leur patrimoine familial, tout en contribuant à la préservation du territoire levantin. Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme, visant à assurer la pérennité du patrimoine culturel et foncier pour les générations futures.



LA RIVIERA DU LEVANT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER-SAINTE ANNE-SAINTE-FRANÇOIS/LA DÉSIDRADE

**AGGLOMERATION COMMUNITY
THE RIVIERA DU LEVANT**
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

SCHEDULE:
Monday, Tuesday and Thursday:
7:30 a.m. - 1:00 p.m. / 2:30 p.m. - 5:00 p.m.;
Wednesday and Friday:
7:30 a.m. - 1:00 p.m.